

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le nouveau plan stratégique du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), qui couvre la période 2021-2025, s'appuie sur les enseignements tirés de son précédent plan stratégique et sur les éléments probants disponibles concernant la réforme des systèmes éducatifs. Le but du plan stratégique GPE 2025 est de produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres grâce à la transformation des systèmes éducatifs dans les pays partenaires. Ce plan vise à mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale (objectif intermédiaire) afin d'améliorer la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre (objectif n° 1 au niveau des pays), de promouvoir la coordination entre les bailleurs de fonds et d'améliorer le financement de l'éducation (objectif n° 2 au niveau des pays) et de renforcer la capacité des pays partenaires à mettre en œuvre des interventions innovantes et à obtenir des résultats à grande échelle (objectif n° 3 au niveau des pays).

En mai 2021, le Conseil d'administration du GPE a approuvé un cadre de résultats permettant de mesurer la réalisation du but et des objectifs du GPE 2025. Ce premier rapport sur les résultats du GPE 2025 expose ce qui ressort des indicateurs du cadre de résultats établis à partir des données disponibles pour les années civiles 2020 et 2021 et l'exercice 2022 (1<sup>er</sup> juillet 2021 - 30 juin 2022). Dans l'ensemble, les données mettent en évidence les lourdes répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'accès à l'éducation, l'apprentissage et le financement national de l'éducation dans les pays partenaires. Le GPE a allongé la durée de 54 des 66 financements accélérés approuvés pendant la pandémie, afin de permettre aux pays partenaires de poursuivre les efforts déployés pour se remettre de la pandémie et en atténuer les effets. Les financements accélérés, d'un montant total de 467 millions de dollars, ont permis de soutenir des activités d'apprentissage à distance au profit de 76 millions d'enfants et de former 229 887 enseignants.

Il importe de déployer plus rapidement le modèle opérationnel du GPE 2025 et de combler les retards enregistrés dans la mise en œuvre des financements du GPE afin d'aider les pays partenaires à se remettre des effets de la pandémie.

---

## BUT : RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, ACCÈS ET ÉQUITÉ

**En résumé :** Bien que le taux des enfants non scolarisés baisse, il ne diminue pas suffisamment vite, et il augmente parmi les enfants des ménages les plus pauvres. La pandémie semble avoir eu de lourdes conséquences sur les niveaux de compétence, et avoir accru le risque de mariage précoce pour les filles.

Les pays partenaires du GPE font actuellement face aux effets des perturbations liées à la pandémie dans le secteur de l'éducation. En décembre 2020, les écoles étaient fermées dans un tiers des pays partenaires – et dans environ la moitié des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits<sup>1</sup>. Selon les estimations de la Banque mondiale, les améliorations enregistrées dans d'autres domaines pour les enfants et les jeunes ont stagné ou se sont inversées en raison de la fermeture des écoles liées à la pandémie. Selon les simulations, le taux de pauvreté des apprentissages, qui était à 57 % avant la pandémie, a atteint 70 % dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire.

Il faudra consentir des efforts sans précédent pour atteindre les cibles fixées pour les résultats d'apprentissage par les pays partenaires du GPE d'ici 2025. En 2020, seul un tiers environ des élèves des petites classes et un quart des élèves en fin d'enseignement primaire atteignaient les niveaux minimums de compétence en lecture et en mathématiques. Les résultats des pays

<sup>1</sup> Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), *Rapport sur les résultats 2021*, (Washington : GPE, 2021), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-les-resultats-2021>.

partenaires concernant l'apprentissage de la lecture et des mathématiques à la fin de l'enseignement primaire se situent respectivement 18 et 22 points de pourcentage en dessous du niveau requis pour atteindre les cibles fixées pour 2025. Si les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en lecture, aussi bien dans les petites classes qu'à la fin du primaire, les garçons ont tendance à avoir de meilleurs résultats que les filles en mathématiques.

S'attaquer aux obstacles à un enseignement de qualité pourrait accélérer les progrès en matière d'apprentissage. En 2020, 77 % et 72 % des enseignants du primaire et du secondaire, respectivement, satisfaisaient aux normes nationales minimales de qualification requises dans les pays partenaires. La présence d'enseignants disposant des qualifications minimales ne garantit pas pour autant l'amélioration de l'apprentissage. Certains pays partenaires disposent ainsi de nombreux enseignants qualifiés, mais accusent toujours un retard dans les résultats de l'apprentissage. Cette situation montre qu'il est nécessaire de renforcer les programmes de formation des enseignants et d'utiliser plus efficacement les enseignants qualifiés afin de soutenir davantage les progrès en matière de résultats d'apprentissage.

Le taux d'achèvement des études primaires et du premier cycle du secondaire s'est légèrement amélioré entre 2015 et 2019, mais a diminué en 2020. En 2020, les taux d'achèvement des études primaires et du premier cycle du secondaire des pays partenaires du GPE se situaient respectivement à 5 et 10 points de pourcentage en dessous des cibles nationales moyennes fixées pour 2025. Dans l'ensemble, les disparités entre les sexes dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire désavantagent les filles ; cependant, dans environ la moitié des pays partenaires du GPE dont les données sont disponibles, les garçons ont tendance à se trouver désavantagés dans l'achèvement du premier cycle du secondaire.

Si le taux des enfants non scolarisés a légèrement diminué ces dernières années, le nombre d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire s'est maintenu à 135 millions entre 2015 et 2020 dans les pays partenaires en raison de la pression démographique. Certaines prévisions montrent que le nombre d'enfants non scolarisés ne devrait pas diminuer de plus de 5 millions d'ici 2025, en supposant que le rythme actuel des progrès soit maintenu. Les disparités

entre les sexes dans le taux des enfants non scolarisés laissent apparaître un léger désavantage pour les filles. Les garçons et les filles issus des ménages les plus pauvres sont particulièrement exposés. Dans plusieurs pays partenaires, le taux des enfants non scolarisés au niveau primaire parmi les enfants issus des ménages les plus pauvres a augmenté entre 2015 et 2020.

Dans les pays partenaires, de nombreuses filles sont exposées au risque d'un mariage précoce, ce qui constitue l'un des principaux obstacles à leur éducation. En 2020, 34 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées ou en union avant leur 18e anniversaire dans les pays partenaires dont les données sont disponibles. On estime que la pandémie a aggravé le risque de mariage précoce et que 13 millions de filles de plus pourraient être concernées d'ici 2030<sup>2</sup>.

## OBJECTIFS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

**En résumé :** Le déploiement du GPE 2025 aide les pays à identifier les points de blocage du système. Ils ont notamment besoin de données ventilées par sexe plus nombreuses et de meilleure qualité, ainsi que d'activités de suivi et de formation plus efficaces qui tiennent également compte de manière adéquate de la dimension de genre. Un plus grand nombre de pays partenaires ont indiqué avoir réussi à aligner les financements sur les systèmes nationaux et à harmoniser les modalités de financement. Le niveau des dépenses nationales consacrées à l'éducation remonte, mais n'a pas retrouvé le niveau enregistré avant la pandémie. En dépit de conditions difficiles, environ deux tiers des financements en cours ont été jugés en bonne voie de réalisation.

Le GPE 2025 vise à produire rapidement des résultats en matière d'accès et d'apprentissage pour tous les enfants en transformant les systèmes éducatifs. Le modèle opérationnel du GPE 2025 comprend trois étapes interdépendantes conçues pour aider les pays à transformer leur système éducatif<sup>3</sup>, à savoir l'analyse et le diagnostic, la définition des priorités et leur alignement, et enfin la mise en œuvre, l'apprentissage et l'adaptation. Ces étapes sont reprises dans les trois objectifs poursuivis par le GPE au niveau des pays.

<sup>2</sup> Rapport mondial de suivi sur l'éducation #SonÉducationNotreAvenir : continuer d'inclure les filles pendant et après la crise de la COVID-19 ; derniers faits sur l'égalité des genres dans l'éducation, (UNESCO, 2021), [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pt0000375707\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pt0000375707_fre).

<sup>3</sup> Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), Rapport sur la performance des financements 2019 » (Washington : GPE, 2022), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-la-performance-des-financements-2019>.



## Objectifs n° 1 et 2 au niveau des pays : Planification et suivi sectoriels tenant compte de la notion de genre, et action concertée et financement coordonné

La première étape du modèle opérationnel consiste à réaliser une évaluation au niveau du pays des quatre facteurs favorables à la transformation du système éducatif : 1) la planification, l'élaboration de politiques et le suivi sectoriels tenant compte de la notion de genre ; 2) la disponibilité et l'utilisation de données et d'éléments probants ; 3) la coordination sectorielle et 4) l'équité, l'efficacité et le volume du financement national de l'éducation.

En 2021, le Groupe consultatif technique indépendant (GCTI) du GPE a réalisé une évaluation de trois pays : le Kenya, la République démocratique du Congo et le Tadjikistan. Elle a procédé à l'évaluation de trois autres pays au cours du premier semestre 2022 : El Salvador, le Népal et l'Ouganda. Les évaluations indiquent le niveau de priorité qu'il est recommandé d'accorder à chaque facteur favorable afin de soutenir la transformation du système.

Le GPE cherche entre autres à promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation en facilitant l'élaboration des politiques, la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre. Dans le cadre de son évaluation, le GCTI procède à un examen pour vérifier l'existence de lois garantissant l'accès à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur sexe. Le Kenya, la République démocratique du Congo et le Tadjikistan disposent tous de cadres législatifs garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants. Malgré ces dispositions juridiques, les évaluations du GCTI indiquent que ces pays se heurtent à plusieurs obstacles, notamment le manque de données ventilées par sexe, fiables et actualisées, l'insuffisance des mécanismes de suivi tenant compte de la dimension de genre et le manque de formation des fonctionnaires dans ce domaine. Le GCTI recommandait d'accorder à ce facteur favorable une priorité élevée en République démocratique du Congo et au Salvador et une priorité modérée dans les quatre autres pays, par rapport aux autres facteurs favorables.

Le nombre de données communiquées à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) diminue depuis 2018, et la proportion de pays partenaires communiquant des données clés à l'ISU est tombée à 38 % (29 pays partenaires sur 76) en 2021, contre 45 % (34 pays sur 76) en 2020. Cette évolution illustre les difficultés constantes que les pays partenaires rencontrent pour collecter des données de qualité répondant aux normes internationales et pour les communiquer à l'ISU. Le GCTI a procédé

à l'évaluation du facteur favorable lié aux données et aux éléments probants dans six pays partenaires, et lui a attribué une priorité élevée dans cinq pays et une priorité faible dans un seul pays, le Népal. Les évaluations du GCTI portant sur le facteur favorable lié aux données et aux éléments probants révèlent des lacunes dans la couverture et l'utilisation des données recueillies par les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation des pays. Les systèmes de données rencontrent des problèmes de conformité aux normes internationales et ne permettent pas de collecter les données clés nécessaires à l'élaboration, à la planification et au suivi des politiques. Les systèmes d'évaluation de l'apprentissage se heurtent également à des difficultés liées à la disponibilité, à la comparabilité et à la fiabilité des données d'apprentissage.

La représentativité des groupes locaux des partenaires de l'éducation s'est améliorée en 2021, ce qui devrait favoriser la conduite d'un dialogue politique inclusif au niveau national. La participation de la société civile et des organisations d'enseignants aux groupes locaux des partenaires de l'éducation favorise la prise en compte des préoccupations des citoyens et des éducateurs. En 2021, 69 % des groupes locaux des partenaires de l'éducation comportaient à la fois des organisations de la société civile et des associations d'enseignants, contre 66 % en 2020.

Les pays partenaires ont quelque peu amélioré l'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux et l'utilisation de modalités harmonisées. La part des financements alignés par volume de financement oscillait autour de 50 % en 2020-2022, ce qui n'était pas le cas avant 2018. La part de financements utilisant des mécanismes de fonds communs a augmenté de manière significative, passant de 43 % en 2020 à 60 % en 2022. L'alignement et l'harmonisation figurent parmi les obstacles les plus importants à la coordination sectorielle, selon l'évaluation menée par le GCTI sur le facteur favorable de la coordination sectorielle. Le GCTI a recommandé de faire de ce facteur favorable un domaine de priorité élevée au Kenya, en République démocratique du Congo et au Salvador, et un domaine de priorité modérée dans les trois autres pays.

La transformation des systèmes éducatifs dans les pays partenaires nécessite des ressources financières, et les pays partenaires ont enregistré quelques avancées en matière de financement national. En 2021, 71 % (44 sur 62) des pays partenaires dont les données sont disponibles ont atteint le seuil de 20 % des dépenses consacrées à l'éducation ou ont augmenté leur part de ces dépenses par rapport à 2020. Le financement national de l'éducation semble avoir rebondi après la baisse



enregistrée en 2020, consécutive au ralentissement économique provoqué par les perturbations liées à la pandémie de COVID-19. La part moyenne des dépenses d'éducation a chuté de 1,2 point de pourcentage en 2020, puis a augmenté de 0,2 point de pourcentage en 2021 – ce qui signifie que le financement de l'éducation ne s'est pas encore totalement remis des effets de la pandémie. Suite à l'Appel à l'action sur le financement de l'éducation lancé par le président Kenyatta en 2021, les pays partenaires du GPE se sont engagés à consacrer au moins 20 % de leurs budgets nationaux à l'éducation, ce qui permettrait de générer jusqu'à 196 milliards de dollars pour le financement de l'éducation d'ici 2025<sup>4</sup>.

Le volume des dépenses d'éducation a augmenté au cours des dix dernières années dans les 76 pays partenaires. Toutefois, selon les estimations établies à partir des données de l'ISU, si les dépenses publiques en matière d'éducation dans les pays partenaires continuent de croître, elles progressent plus lentement puisqu'elles ont augmenté de 19,4 milliards de dollars entre 2010 et 2015 et ne progressent que de 14,4 milliards de dollars entre 2015 et 2020. Les dépenses annuelles moyennes par enfant sont passées de 96 dollars en 2010 à 129 dollars en 2015 et à 159 dollars en 2020, malgré la croissance de la population d'âge scolaire dans les pays partenaires. Le ralentissement économique mondial actuel, marqué par des taux d'inflation élevés et des taux d'intérêt en hausse, combinés à l'augmentation des niveaux d'endettement, pourrait toutefois accroître les pressions exercées sur les finances publiques. Une telle situation pourrait réduire les ressources disponibles pour financer l'éducation.

Il ressort des évaluations du GCTI que le facteur favorable lié au financement national doit faire face à de multiples contraintes. Il s'agit notamment de la faible part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales, du faible taux d'exécution du budget de l'éducation et de la forte dépendance à la dette pour financer les dépenses publiques. Le secteur dépend ainsi fortement des ménages pour financer l'éducation. Les ménages les plus pauvres ont donc du mal à assumer le coût de l'éducation, et les prêts élevés soulèvent la question de la durabilité, en particulier dans les pays déjà confrontés à un service de la dette élevé. Les évaluations du GCTI concernant le facteur favorable lié au financement national suggèrent que ce dernier devrait être une priorité élevée en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Tadjikistan, et une priorité modérée dans les trois autres pays.



### Objectif n° 3 au niveau des pays : Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle.

Le GPE 2025 propose différents mécanismes de financement pour renforcer les capacités des pays partenaires et soutenir la transformation du système : 1) le financement pour la transformation du système, 2) le financement pour le renforcement des capacités du système, 3) l'Accélérateur de l'éducation des filles, 4) les capacités stratégiques et 5) les mécanismes de financements innovants. En juin 2022, le GPE avait approuvé 13 financements pour le renforcement des capacités du système et deux financements au titre du fonds à effet multiplicateur (dont l'un inclut le financement de l'Accélérateur d'éducation des filles) dans le cadre du modèle opérationnel GPE 2025. Le modèle opérationnel du GPE 2025 étant toujours en déploiement, le portefeuille de financement en cours est principalement constitué de financements approuvés dans le cadre du GPE 2020.

Les financements de mise en œuvre en cours soutiennent les objectifs liés aux huit domaines prioritaires du GPE 2025. Quarante-et-un financements de mise en œuvre étaient en cours à un moment ou à un autre de l'exercice 2022, pour un montant total de 2,9 milliards de dollars. Environ 20 % du montant total de ces financements ont été alloués à la capacité organisationnelle<sup>5</sup>, 19 % aux enseignants et à l'enseignement, 12 % à l'apprentissage, 10 % à l'inclusion, 10 % à l'éducation préscolaire, 8 % à l'accès, 8 % au genre et 6 % au volume, à l'équité et à l'efficacité du financement national. Le reste des fonds, soit 7 % du montant total, est consacré à d'autres dépenses, notamment la gestion du programme, les coûts encourus par l'agent partenaire au titre du soutien à la mise en œuvre et le montant non alloué.

Environ 64 % des financements en cours du GPE à la fin de l'exercice 2022 étaient en bonne voie de réalisation. Un rapport de l'état d'avancement avait été transmis pour 61 des 74 financements encore en cours à la fin de l'exercice 2022 (six de ces financements ont été clôturés en juin 2022). Parmi ceux-ci, 39 financements (soit 64 %) étaient en bonne voie de mise en œuvre, soit 16 points de pourcentage en deçà du point de référence de 80 % défini par le cadre de résultats. Dans l'ensemble, les effets persistants de la pandémie de COVID-19, les crises politiques, les remaniements au sommet de l'État et les catastrophes naturelles expliquent les retards dans la

4 GPE, « Déclaration des chefs d'état sur le financement national de l'éducation » annonce, 6 juillet 2021. <https://www.globalpartnership.org/fr/news/declaration-des-chefs-detat-sur-le-financement-national-de-leducation>.

5 On entend par capacité organisationnelle les efforts visant à renforcer les capacités du système, notamment les données et les diagnostics, l'analyse, l'élaboration de politiques, la planification, le suivi ainsi que la coordination et l'alignement du secteur.



mise en œuvre des financements. Les retards dans la passation des marchés et dans la mise en place de la gestion de projet, ainsi que les problèmes de capacité de mise en œuvre expliquent aussi cette situation. Seuls deux financements ont fait l'objet de rapports de fin d'exécution au cours de l'exercice 2022, et tous deux avaient atteint leurs objectifs globaux. Un examen sommaire des financements réalisés entre 2018 et 2022 est prévu pour le second semestre 2024.

Selon les agents partenaires, 106 766 151 élèves ont bénéficié de financements du GPE en cours d'exécution durant l'exercice 2022, à des degrés divers. Les financements accordés par le GPE ont permis aux pays partenaires de distribuer 56 189 846 manuels scolaires (deux fois plus que le nombre de manuels distribués en 2021), de former 675 522 enseignants (une hausse de 132 % par rapport à 2021) et de construire ou réhabiliter 8 505 salles de classe (45 % de plus qu'en 2021). Ces résultats sont dus en grande partie aux financements accélérés COVID-19, qui doivent être clôturés au cours de l'exercice 2023. Les réalisations dans ces domaines seront probablement moins importantes dans les années à venir, à moins de résoudre rapidement les problèmes rencontrés dans le cadre des financements en cours et de mettre en œuvre sans délai les financements approuvés dans le cadre du GPE 2025.

---

## **OBJECTIF INTERMÉDIAIRE : MOBILISER LES PARTENAIRES ET LES RESSOURCES À L'ÉCHELLE MONDIALE ET NATIONALE POUR OBTENIR DES RÉSULTATS DURABLES**

**En résumé :** Le GPE a catalysé un milliard de dollars supplémentaires en cofinancement pour l'éducation grâce aux mécanismes du fonds à effet multiplicateur et du GPE 1 : 1. Si l'aide publique au développement en faveur de l'éducation a augmenté en valeur monétaire en 2020, sa part dans l'aide totale a continué de baisser. La promotion du partage de connaissances et de la participation de la société civile à des interventions essentielles en faveur de l'éducation a permis de faciliter la transformation du système dans des dizaines de pays partenaires du GPE.

Le GPE est parvenu à mobiliser les connaissances nécessaires à la transformation du système dans les pays partenaires. Le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations du GPE met en relation 70 pays partenaires, les aide et finance 36 projets dans 53 pays. À la fin de l'exercice 2022, on recensait 46 cas dans lesquels l'initiative avait contribué à renforcer les

connaissances et les capacités des pays partenaires. L'éducation à voix haute a par ailleurs contribué à améliorer la planification, la concertation sur les actions à mener et le suivi de l'éducation en octroyant plus de 70 financements dans 63 pays et États. Ces projets ont permis à la société civile de contribuer au secteur de l'éducation dans 30 pays au total. Les recommandations issues des évaluations à mi-parcours du KIX et de L'Éducation à voix haute sont actuellement mises en œuvre.

En juin 2022, les bailleurs de fonds avaient versé 802 millions de dollars au Fonds du GPE et honoré environ 21 % de la promesse de contribution de 4 milliards de dollars annoncée pour la période 2021-2025. Certains n'ont pas encore commencé à verser de fonds au GPE, tandis que d'autres ont déjà rempli leurs engagements. Le GPE a réussi à mobiliser un milliard de dollars supplémentaires en cofinancement grâce à ses mécanismes de financement innovants (le fonds à effet multiplicateur du GPE et le GPE 1 : 1).

Les bailleurs du GPE ont également financé le secteur de l'éducation en contribuant à l'aide publique au développement en faveur de l'éducation. En 2020, ils ont augmenté leur contribution à l'aide publique au développement (APD) consacrée au secteur de l'éducation de près d'un milliard de dollars par rapport à l'année précédente, et ce malgré le ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19 dans de nombreux pays donateurs. La part de l'aide publique au développement à l'éducation des bailleurs de fonds du GPE a toutefois diminué pour passer de 75 % en 2015 à 73 % en 2019, puis à 68 % en 2020.

Le Secrétariat a établi un cadre d'apprentissage agile pour la mise en œuvre du GPE 2025, afin de promouvoir un apprentissage constant basé sur les éléments probants et de mieux comprendre le fonctionnement des différentes parties du modèle opérationnel. Les connaissances acquises ont été utilisées jusqu'à présent pour adapter rapidement et de manière continue les opérations, en conciliant les aspects techniques du modèle opérationnel et le besoin de gérer les coûts de transaction. Les premiers enseignements ont permis de dégager deux leçons essentielles. Premièrement, l'analyse des facteurs favorables a favorisé la concertation et encouragé l'examen des principaux obstacles en tenant compte de la notion de genre. Deuxièmement, il faudra, pour réduire les coûts de transaction, rationaliser davantage les processus et mieux les adapter au contexte. Le Secrétariat examine comment affiner les différents aspects du modèle opérationnel.

